

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Audit : l'IIA Gabon forme les professionnels au logiciel Coso

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

DANS le cadre de la première session de préparation à l'examen de certification Coso, auditeurs et contrôleurs internes du Gabon (IIA) ont reçu une formation du 26 au 29 octobre 2022. Animée par Éric Freudenreich, cette session donnera droit à une

attestation aux 17 participants. "Le monde évolue, les choses évoluent, les pratiques évoluent, il est important que les professionnels qui exercent dans ces différents métiers soient à la pointe de l'évolution des nouvelles technologies, des outils qu'il faut pour leur permettre de bien exécuter leurs activités. Aussi, de permettre aux dirigeants d'avoir une certaine assurance, une certaine confiance

dans la bonne organisation, la bonne gestion de leurs activités. On parle de 17 participants à la fois du public et du privé, ce qui démontre à suffisance que nos dirigeants sont conscients de l'importance de la formation des professionnels", a souligné Emrie Raïssa Mondos, présidente de l'Association gabonaise des auditeurs et contrôleurs.

Concernant le logiciel utilisé durant la formation, le formateur a précisé "qu'on se base sur un référentiel international mondialement reconnu qui s'appelle le Coso. Ce Coso fait l'objet, à l'issue de cette formation, d'un examen que les participants vont devoir passer dans leurs lieux de travail. Ce



Photo: HNM

Une vue de la séance de formation.

n'est pas simplement un certificat de présence, c'est très ambitieux. C'est une formation qui a eu lieu pour la première fois au Gabon,

et même en Afrique. C'est un référentiel de contrôle interne et qui participe à la maîtrise des activités"

Huile de palme : vers la mise en œuvre de l'initiative APOI au Gabon



Photo: Jocelyn Abila

Atelier national de concertation des parties prenantes de l'initiative pour l'huile de palme au Gabon.

GMNN
Libreville/Gabon

CONTRIBUER à la mise en œuvre de l'initiative huile de palme Afrique au Gabon en examinant le projet de texte de la déclaration de l'initiative des produits agricoles de base durables sur le continent et se prononcer sur la signature par notre pays de cette déclaration. C'est l'objet de l'atelier national de concertation des parties prenantes de l'initiative (APOI) pour l'huile de palme au Gabon qui s'est ouvert mercredi dernier.

À l'entame des travaux, Nathalie Nyare Essima, directeur national par intérim WWF-Gabon, a redéfini les missions de cette rencontre en précisant qu'il s'agit de "réviser le projet de texte de formalisation par acte réglementaire de la plateforme

nationale".

" Cette rencontre doit pouvoir contribuer à la mise en œuvre de l'initiative au Gabon avec comme principale préoccupation, l'analyse du texte de formulation de la plateforme nationale et la recherche des moyens pour l'institutionnalisation de cette entité entre parties prenantes de la filière huile de palme au Gabon ", a indiqué le ministre en charge de l'Agriculture et de l'Alimentation, Charles Mve Ella. Au cours de cet atelier, les participants devront également analyser et éventuellement amender le projet de texte de formalisation de la plateforme des parties prenantes de l'initiative (APOI). Mais surtout trouver des voies et moyens capables de faire avancer le processus d'institutionnalisation de cette entité de synergie entre parties prenantes.

Flux financiers illicites : consolider le plan d'actions du Gabon

SCOM
Libreville/Gabon

LA Commission nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite (CNLCEI) était en conclave avec les représentants des ministères de l'Economie, du Pétrole, des Mines, de l'Environnement et ceux de la société civile, mercredi 26 octobre dernier. Aussi s'est-il agi pour Nestor Mbou et ses hôtes de préparer l'arrivée de la mission du groupe de travail sur les Flux financiers illicites (FFI), ces ressources financières obtenues, mais transférées ou utilisées de manière illicite au-delà des frontières d'un pays, qui font perdre chaque année à l'Afrique 100 milliards de dollars. Le président de la CNLCEI a, d'emblée, précisé que cette mission composée, entre autres, de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la Commission de l'Union africaine (UA) et le Forum africain de



Photo: DR

Un instantané de la réunion préparatoire.

l'administration fiscale (Ataf) aura pour but de donner suite aux travaux relatifs au projet pilote de l'évaluation des Flux financiers illicites au Gabon. " Comme de nombreux pays africains, le Gabon est victime de la sortie massive de ressources financières non justifiées. Aussi, sommes-nous engagés à accompagner le pays dans l'élaboration d'un programme d'envergure, qui lui permettra de lutter efficacement contre ces

flux ", a indiqué Jules Rommel Touka, le consultant de la CEA. Représentant la société civile, Pépécy Ogouliguendé a salué les efforts de transparence dans l'inclusion du processus, qui se traduisent par l'implication de différents acteurs par la CNLCEI. "Le rôle de la société civile est, notamment, de s'assurer que le gouvernement puisse répondre aux besoins prioritaires des populations, grâce aux ressources ainsi captées", a-t-elle argué.